



Territories of Co-responsibility International Network
Réseau International des Territoires de Coresponsabilité
Rede Internacional dos Territórios de Co-responsabilidade



Construire la Coresponsabilité Avec les Citoyens des Territoires Européens

co-acte

Projet cofinancé
par le programme
Europe pour les
citoyens de l'Union
européenne



Proposition d'une feuille de route pour mieux répondre aux objectifs 2020, 2030 et 2050

(Présentation résumée pour un débat à l'échelle européenne)

Origines de cette feuille de route

La feuille de route dont on trouvera ci-après un résumé, est le résultat d'un long processus de co-construction, impliquant des citoyens, des organisations de la société civile et les pouvoirs publics locaux et régionaux de régions d'une vingtaine de pays européens et africains, ainsi que les autorités nationales de certains de ces pays. Initié il y a 10 ans au sein du Conseil de l'Europe dans l'objectif de **promouvoir la coresponsabilité pour le bien-être de tous sans exclusion ni discrimination dans les territoires**, en accord avec sa stratégie de cohésion sociale, ce processus a conduit à élaborer progressivement un cadre méthodologique commun. Du nom de SPIRAL, il s'appuie sur une définition du bien-être de tous par les citoyens eux-mêmes. Il est aujourd'hui partagé par les quelques 400 territoires qui s'en inspirent et l'alimentent, dits « Territoires de Coresponsabilité », organisés formellement depuis 2013 en réseau, le réseau TOGETHER.

Depuis 2015, ce processus s'est élargi à l'identification des politiques publiques qui, selon les citoyens et les acteurs locaux, publics et privés, seraient nécessaires à d'autres niveaux pour que la coresponsabilité pour le bien-être de tous s'inscrive de manière durable dans la société. Ceci a été réalisé dans le cadre du projet CO-ACTE cofinancé par le programme « L'Europe pour les citoyens » de l'Union Européenne. La feuille de route présentée ici en est la synthèse. Elle fera l'objet de débats complémentaires lors de la Troisième Rencontre Internationale des Territoires de Coresponsabilité qui se tiendra à Braine-l'Alleud, près de Bruxelles, les 2, 3 et 4 novembre. Elle sera ensuite présentée et mise en débat avec les autorités publiques concernées aux niveaux européen et national le 4 novembre après-midi à la salle JDE du Comité des Régions.

Pourquoi cette feuille de route ?

En 2015, à mi-parcours des objectifs de l'Union Européenne pour 2020, les Etats Membres des Nations Unies se sont donné 17 objectifs du développement durable pour 2030. Au même moment, la COP21 fixait pour 2030 et 2050 des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement de la planète, validés par les 177 pays signataires de l'Accord de Paris. Comme il est reconnu dans les textes de ces divers engagements, la possibilité d'atteindre de tels objectifs repose avant tout sur l'implication effective de tous les acteurs, publics et privés et des citoyens. Ils nécessitent une action concertée depuis le niveau local jusqu'au niveau planétaire.

La notion de coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, semble être celle qui traduit le mieux cette nécessité et qui peut être la mieux entendue et partagée par un grand nombre

d'acteurs et de citoyens¹. Elle correspond de fait à des pratiques qui émergent un peu partout dans les rapports économiques et de gouvernance : coresponsabilité entre fournisseurs et usagers de biens et services (alimentation, santé, habitat, etc.), coresponsabilité dans la lutte contre le gaspillage et les formes de réutilisation et de recyclage, coresponsabilité dans la reconversion énergétique, coresponsabilité dans l'inclusion sociale des personnes en difficultés, coresponsabilité dans les choix qui sont faits en termes de dépenses publiques, coresponsabilité dans les modes de gouvernance multiacteurs, coresponsabilité dans la gestion des biens communs, etc.

Ces pratiques mettent en évidence les gains considérables qu'une approche de coresponsabilité apporte : a) sur le plan social par la création de nouveaux emplois, les liens sociaux et la cohésion sociale qu'elle génère ; b) sur le plan économique par un meilleur ciblage des biens et services, une meilleure valorisation des ressources et une meilleure efficacité dans leur utilisation (y compris le temps de travail), c) sur le plan environnemental par une gestion participative de l'espace et des paysages, de nouveaux rapports à la nature et un meilleur partage des engagements, d) sur le plan humain par le sens qu'elle donne aux actions que chacun réalise à son niveau. La coresponsabilité est en ce sens elle-même génératrice de lien social et de bien-être. Ses plus-values sont donc des éléments essentiels pour atteindre les objectifs 2020, 2030 et 2050 internationalement reconnus.

Ces initiatives restent toutefois encore limitées, trop souvent isolées et finissent par s'essouffler, sans parvenir à inscrire durablement la coresponsabilité pour le bien-être de tous dans la société comme une référence et une pratique partagées. Plusieurs causes expliquent cette situation, comme, par exemple, le décalage entre la temporalité des initiatives et celle des institutions, le fonctionnement administratif et par secteur des politiques publiques, les modes de financement et de contrôle basés sur les dépenses plutôt que sur les résultats recherchés et les impacts, les modes d'appel à propositions favorisant la compétition plutôt que la recherche de complémentarités et de synergies, l'insuffisance d'écoute et de prise en compte des avis des acteurs porteurs des informations adéquates dans les prises de décisions, etc. Plus que jamais, le besoin se fait sentir de repenser les politiques publiques autrement, afin que, outre leur fonction de garant des droits fondamentaux, elles soient conçues comme des facteurs de facilitation et d'encouragement de la coresponsabilité pour le bien-être de tous.

Ses principales conclusions

Pour répondre à ce besoin, le réseau international TOGETHER conduit depuis 2015 une large consultation avec les citoyens, les organisations de la société civile et les autorités publiques. Les conclusions qui en ressortent mettent en évidence la nécessité de compléter la démocratie représentative par d'autres formes essentielles pour promouvoir la coresponsabilité pour le bien-être de tous qui, ensemble, pourraient être les ingrédients d'une véritable intelligence collective à l'échelle de la société:

1. **Continuer à construire de manière plus systématisée une vision partagée du bien-être de tous** et ce que cela implique à partir d'une démarche introspective et prospective individuelle et collective sur des questions ouvertes, conduite avec l'ensemble des citoyens. Comme le mettent en évidence les processus réalisés avec SPIRAL et le projet CO-ACTE, cette démarche met en lumière les aspirations réelles et de bon sens des citoyens, indépendamment de tous les stéréotypes véhiculés dans la société. Elle est essentielle pour promouvoir à l'échelle de la société des objectifs qui soient en phase avec ceux du développement durable : rôle clé des dimensions immatérielles du bien-être (équité dans l'accès aux ressources et dans les revenus, lien social, reconnaissance, sens, équilibre personnel, temps disponible, participation, dynamiques collectives, etc.), au-delà des dimensions matérielles, promotion

¹ On entend par coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, le partage généralisé du sentiment de responsabilité pour la communauté des humains et la planète Terre, sans exclusion ni discrimination, sa concrétisation dans la pratique quotidienne, individuelle et collective, et sa systématisation dans l'organisation politique, juridique et socio-économique de la société (cf Statuts de Together).

d'un nouveau rapport à la nature et à l'environnement, de la concertation dans l'utilisation des espaces, révision de la conception du temps, etc.

2. **Faciliter l'émergence de processus de démocratie collaborative au niveau local depuis la conception des actions jusqu'à leur réalisation (co-action) et leur coévaluation** tout en promouvant les échanges d'idées et de pratiques entre territoires afin de : 1) valoriser le potentiel de créativité considérable des acteurs locaux, et 2) faire émerger des solutions concrètes, souvent inédites, pour répondre aux objectifs du développement durable.
3. **Tirer les enseignements des pratiques de terrain et les intégrer dans le fonctionnement de la société** en promouvant des processus de réflexion sur des thèmes majeurs d'avenir avec les méthodes de démocratie délibérative, inclusives de la diversité des expertises, des sensibilités et des formes d'intelligence. Ces enseignements seraient alors formalisés sous la forme de chartes ou de recommandations s'appuyant sur les textes déjà approuvés au niveau international, comme la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Charte sociale européenne, la Charte des droits sociaux des Nations Unies ou la Charte sur les responsabilités sociales partagées du Conseil de l'Europe, la Charte des paysages, etc.

Ainsi il sera possible de parvenir à une plus grande pertinence des décisions politiques et un élargissement de l'action publique à la sphère citoyenne et associative par les multiples formes de partenariat, bénévolat, échanges de temps, etc.

Ses principales propositions

Afin d'affiner ces conclusions, il est proposé une **feuille de route au niveau européen et extra-européen consistant à lancer un processus expérimental** impliquant les niveaux local, régional, national et européen voire au-delà, autour de 3 volets complémentaires :

- **Une systématisation des approches de définition du bien-être de tous** par les citoyens et de ce qu'elles impliquent, dans la suite du processus initié par le réseau TOGETHER. Ceci se ferait en dégagant des moyens qui permettent d'aller au bout de la démarche et de mettre en valeur ses plus-values potentielles, dans les territoires et pays souhaitant la mettre en œuvre.
- **L'expérimentation d'une politique de soutien aux démarches collaboratives locales sur des principes de coresponsabilité par rapport à l'objectif de bien-être de tous** et d'autonomie dans les décisions prises localement pour y parvenir. Cette expérimentation pourrait prendre la forme d'appels à projets lancés au niveau européen pour des politiques de soutien décentralisées dans les régions (de l'UE dans le cadre des fonds structurels et hors UE dans le cadre des politiques de voisinage et de coopération).
- **L'expérimentation d'une approche de démocratie délibérative visant à intégrer les enseignements de terrain sur 2 ou 3 thèmes majeurs et/ou d'actualité** comme les biens communs, le revenu universel et les migrations ou d'autres à définir, avec l'objectif d'aboutir à des chartes sur ces thèmes, construites sur la base d'un large consensus.

Ce processus expérimental pourrait être conduit sur une période de quelques années (à préciser). Il ferait l'objet d'une analyse partagée des résultats avec les différentes composantes de la société (citoyens, gouvernements aux différents niveaux territoriaux, monde économique, etc.) sous une forme à définir et avec des règles d'écoute et d'intelligence collective qui seraient précisées au fur et à mesure. Un **comité de pilotage** serait mis en place à cet effet dont les modalités de constitution et de fonctionnement restent à définir. On veillera en particulier à ce que l'apprentissage se fasse dans une dimension internationale, étant donné que la diversité des cultures et des cadres légaux conduit à des solutions variées qui peuvent être source d'inspiration entre les pays. Dans cet esprit, cette expérimentation pourrait être élargie à d'autres régions du monde, voire au niveau des Nations Unies.

L'objectif, à terme, serait d'identifier de la manière la plus consensuelle possible les formes de gouvernance qui semblent être les plus adéquates face aux défis que l'humanité doit pouvoir relever au cours de ce siècle et de les promouvoir avec l'ensemble des parties prenantes intéressées.